

Les écoles et les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale dans l'académie de Nantes à la rentrée 2019

Juin 2020

Loïc LAFARGUE



SEPP
SERVICE DE L'ÉVALUATION, DE LA
PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

■ A la rentrée 2019, l'académie de Nantes compte 3 454 écoles et établissements scolaires publics et privés des premier et second degrés d'enseignement : 2 799 écoles (dont 160 en éducation prioritaire), 436 collèges (dont 30 en éducation prioritaire), 215 lycées et 4 établissements régionaux d'enseignement adapté.

Figure 1 - Les écoles et les établissements de l'Académie de Nantes à la rentrée 2019 par secteur

Secteur	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Total
Ecoles	1 908	851	40	2 799
Collèges	250	164	22	436
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	68	67	7	142
Lycées professionnels	32	18	23	73
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	4	0	0	4
Total	2 262	1 100	92	3 454

Source : Répertoire Académique et Ministériel des établissements du système éducatif

Champ : uniquement les établissements publics et privés du ministère de l'Éducation nationale (hors lycées agricoles)

Ce tableau (figure 1) donne une vue d'ensemble des écoles et établissements de l'académie en distinguant le public, le privé sous contrat et le privé hors contrat. Cependant, cette note est d'abord consacrée au public et au privé sous contrat. Un focus sur le hors contrat figure à la fin de la note.

2 759 ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES SOUS CONTRAT

L'académie de Nantes dispose d'un réseau de 2 759 écoles, 462 écoles maternelles (presque exclusivement publiques) et 2 297 écoles élémentaires ou primaires (figure 2). La proportion d'écoles privées sous contrat, en moyenne de 31% dans l'académie, est de 13% dans la Sarthe et atteint 42% en Vendée. Depuis la rentrée 2010 de nombreuses écoles ont fusionné (écoles maternelles et élémentaires notamment) ; au total, 182 écoles ont fermé, notamment en raison des fusions de communes, parallèlement à la baisse des effectifs dans le premier degré observée depuis 2015. Ainsi, à la rentrée 2019, on note 16 fermetures d'écoles publiques (dont la fusion de 2 écoles qui donne lieu à une ouverture) et 6 dans le privé sous contrat (aucune ouverture).

Figure 2 - Les écoles et établissements de l'Académie de Nantes à la rentrée 2019 par département et par secteur

Public et privé sous contrat		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Académie de Nantes	Public	Privé sous contrat
1er degré	Ecoles maternelles	167	94	46	96	59	462	457	5
	Ecoles élémentaires et primaires	630	565	266	373	463	2 297	1 451	846
	Total 1er degré	797	659	312	469	522	2 759	1 908	851
2nd degré	Collèges	140	92	42	75	65	414	250	164
	Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	1	1	0	1	1	4	4	0
	Lycées	76	39	17	24	29	185	100	85
	dont :								
	Lycées d'enseignement général et technologique	38	19	9	9	10	85	41	44
	Lycées polyvalents	15	11	2	10	12	50	27	23
	Lycées professionnels	23	9	6	5	7	50	32	18
Total 2nd degré		217	132	59	100	95	603	354	249
Total 1er et 2nd degrés		1 014	791	371	569	617	3 362	2 262	1 100

Source : Répertoire académique et ministériel des établissements du système éducatif

Champ : uniquement les établissements du ministère de l'Éducation nationale (hors lycées agricoles)

414 COLLÈGES

À la rentrée 2019, l'académie de Nantes compte 414 collèges : 250 relevant du réseau public et 164 du réseau privé sous contrat.

Depuis la rentrée 2010, s'agissant du réseau public :

- deux collèges ont fermé : le collège Anne Franck au Mans (rentrée scolaire 2019) et le collège Le Ronceray au Mans (rentrée scolaire 2018) ;

- onze collèges ont ouvert : 7 en Loire-Atlantique (Agnès Varda à Ligné en 2011, Marcelle Baron à Héric en 2012, Rosa Parks à Clisson et Julie-Victoire Daubié à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en 2015, Mona Ozouf à Savenay et Frida Kahlo à Pontchâteau en 2016, Simone Veil à Nantes en 2017) et 4 en Vendée (Piobetta à Aubigny en 2011, Georges Clemenceau aux Essarts en 2015, Jacques Laurent à La Mothe-Achard en 2016 et Michel Ragon à Saint-Hilaire-de-Loulay en 2017) ;

- deux collèges ont fusionné : en 2013, le collège Manon Rolland et le collège Jean de Neyman à Saint-Nazaire ont fusionné dans le nouveau collège Anita Conti.

Concernant le réseau privé sous contrat, au cours de la même période, 2 établissements ont fermé : le collège Saint-Michel des Perrais à Parigné-le-Pôlin en 2015, et le collège Sacré Cœur à Nantes en 2018 (fusion-absorption).

Le nombre moyen d'élèves par collège s'élève à 460 dans le public et à 510 dans le secteur privé sous contrat (figure 3).

Figure 3 - Répartition des collèges par catégorie d'effectifs

Nombre d'élèves	Moins de 300	300 à 700	700 à 900	Plus de 900
Public	17%	76%	6%	1%
Privé sous contrat	22%	54%	18%	6%

Source : constat de rentrée 2019

135 LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ET LYCÉES POLYVALENTS (LEGT-LPO)

À la rentrée 2019, l'académie de Nantes compte 68 lycées (LEGT et LPO) publics et 67 lycées privés.

Depuis 2010 quatre nouveaux lycées publics ont été construits dans l'académie : Aimé Césaire à Clisson en 2013, Nelson Mandela à Nantes en 2014, Julien Gracq à Beaupréau en 2015, Honoré d'Estienne d'Orves à Carquefou en 2017.

Depuis cette même date, près d'une vingtaine de lycées professionnels publics ont fusionné avec des lycées généraux et technologiques pour former des lycées polyvalents, plus grands. On observe un phénomène de concentration similaire dans le privé sous contrat : depuis 2010, il y a eu 9 ouvertures de lycées privés (LPO ou LGT), mais celles-ci résultent systématiquement de fusions entre au moins 2 lycées. Le nombre moyen d'élèves dans les lycées s'élève à 1 069 dans l'enseignement public et à 724 dans l'enseignement privé sous contrat.

50 LYCÉES PROFESSIONNELS

À la rentrée 2019, l'académie de Nantes compte 32 lycées professionnels publics et 18 privés sous contrat. Les lycées professionnels sont de dimension plus modeste que les autres lycées. La taille moyenne des lycées professionnels publics est plus élevée que celle des établissements privés sous contrat de même nature (406 élèves en moyenne dans le public, 342 dans le privé). L'académie compte sept lycées professionnels de plus de 700 élèves (5 lycées publics et 2 privés sous contrat).

4 ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (EREA) ET 82 SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ADAPTÉ (SEGPA)

L'académie compte quatre établissements régionaux d'enseignement adapté (un par département à l'exception de la Mayenne). Ces établissements, qui scolarisent chacun une centaine d'élèves, sont chargés de dispenser un enseignement général, technologique et/ou professionnel à des élèves en difficulté scolaire ou sociale, ou en situation de handicap.

Elle compte également, au sein des collèges, 82 SEGPA (64 dans des établissements publics, 18 dans des établissements privés sous contrat) qui accueillent les élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables ne leur permettant pas de maîtriser toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire.

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ HORS CONTRAT : 40 ÉCOLES ET 52 ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

À la rentrée 2019, l'académie de Nantes comprend aussi 92 écoles et établissements privés hors contrat, qui ne reçoivent pas de subvention de l'État. Ce nombre est en hausse par rapport à la rentrée 2018 (83).

Il s'agit d'écoles du premier degré (40) et d'établissements du second degré ou du supérieur (collèges (22), lycées (30)).

L'enseignement privé hors contrat est plus mouvant que le privé sous contrat (plus d'ouvertures et de fermetures : depuis un an, ouverture de 9 écoles, 6 collèges et 1 lycée, mais aussi fermeture de 3 écoles, 3 collèges et un lycée).

La moitié des lycées professionnels hors contrat proposent des formations dans le secteur esthétique-cosmétique.

Plus de 60% des écoles privées hors contrat sont non confessionnelles.

Directeur de la publication : William MAROIS

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte
02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr